



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46793>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-46793**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EPA / CNMSS

Correspondant : MME SAVERY Anne -Cécile, Acheteur Négociateur

Adresse : 247 AV AV JACQUES CARTIER, 83000 TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0494169653

Courriel : serviceachat@cnmss.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture, mise en place et entretien de stores intérieurs des bâtiments du site de Toulon de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS)

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/06/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois et 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Par dérogation à l'article 13.1 du CCAG/FCS, l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter du 06 septembre 2026 ou de sa date de notification (date anniversaire) si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite au plus trois (3) fois, à date anniversaire, pour la même durée, sans pouvoir excéder une durée totale de quarante-huit (48) mois. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande conformément aux articles R.2162-13 et suivants du CCP. L'accord-cadre est passé sans montant minimum et avec un montant total maximum, sur la durée totale toutes reconductions comprises de 95 000.00 € HT (114 000 € TTC). Le lieu d'exécution des prestations objets de la consultation est : 83-Toulon. - Site de Toulon : 247 avenue Jacques Cartier, 83 090 Toulon cedex 09 - Appartement 1Er étage de la Crèche Lamalgue : 28 avenue Guiramand 83 000 Toulon - Villa Guiramand : 99 avenue Guiramand 83 000 Toulon. Conformément à l'article R. 2123-5 du décret 2018-1075 paru au JORF du 03 /12/2018, l'acheteur peut négocier mais se réserve toutefois la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sans négociation. La visite est obligatoire.

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/05/2026